



UNION DES COMMUNES  
VAUDOISES  
Avenue de Lavaux 35  
Case postale 481  
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30  
Fax: 021 557 81 31  
www.ucv.ch  
ucv@ucv.ch

Département des infrastructures et  
des ressources humaines  
Madame Patricia de Meyer  
Cheffe de l'Office de l'accueil de  
jour des enfants  
Chemin de Boston 25  
1014 Lausanne

Pully, le 9 décembre 2015

**Consultation fédérale : modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants**

Madame la Cheffe d'Office,

Nous faisons suite à la consultation fédérale mentionnée en titre, à laquelle l'Union des communes vaudoises vous remercie de l'avoir associée. Cette consultation n'a pas suscité de remarques de la part de nos membres.

Sur le principe, notre association ne peut que saluer les modifications proposées pour une augmentation des subventions cantonales et communales à l'accueil extra-familial pour enfants, dont l'objectif est de diminuer les coûts de garde pour les parents permettant ainsi d'adapter davantage l'offre à leurs besoins.

Par conséquent, nous souhaitons que l'aide fédérale incite les autorités de notre canton à donner suite à la motion « Pour un réel partenariat financier Etat – communes en matière d'accueil de jour ».

Vous remerciant de la prise en considération de notre position, nous vous adressons, Madame la Cheffe d'Office, nos salutations les plus respectueuses.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

Brigitte Dind

  
Secrétaire générale

Ana Isabel Petrovic

  
Juriste